

L'Abeille du Parc



Printemps

Dossier

La qualité de l'eau

Source de vie



Le Parc fête le printemps

4^e CONCOURS PHOTO DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS
« Lumières naturelles du Gâtinais français... » et « Le sommeil »

6 MAI, VEILLÉE ARTISTIQUE • Kouette Kabaret, contes et musique... 20h30,
Conservatoire des Plantes Médicinales de Milly-la-Forêt. Gratuit. - Inscriptions auprès du Parc : 01 64 98 73 93.

26 MAI - 4 JUIN, FESTIVAL « 1 HECTARE 6 ARTS » • Théâtre du Pré Vert, à Guercheville.

29 AVRIL-14 MAI, EXPOSITION « ANIMA » • de Christophe Drochon, peintre de Noisy-sur-Ecole,
à l'Espace culturel Paul Bédu de Milly-la-Forêt.

3 JUN À 15H ET 4 JUN À 10H ET 14H, « RANDONNÉE CULTIVÉE » • accompagnée sur le Sentier d'interprétation agricole, à
l'occasion du Marché de l'Herboriste de Milly-la-Forêt.
Inscription auprès du Parc : 01 64 98 73 93 ou sur place, sur le stand « Parc ».

4 JUN-24 SEPTEMBRE, DIMANCHES ET 14 JUILLET, LA PATACHE • navette touristique, reliera la gare de Fontainebleau,
la Faisanderie, Franchard, Barbizon, Milly et Courances, le temps d'un dimanche à la campagne.
Horaires et tarifs : Office du Tourisme du Pays de Fontainebleau, tél. : 01 60 74 99 99

Dossier



**1 litre d'huile déversé dans une rivière forme une pellicule de 10 000 m² (un terrain de football!)...
Sachez que aragistes et déchetteries recueillent les huiles usagées.**

6/9

La Qualité de l'eau Source de vie



Le Parc en action

- LA SECONDE VIE D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL

3



Le Parc en action

- DIAGNOSTIC HABITAT AMÉLIORER ET VALORISER LES LOGEMENTS DANS LE GÂTINAIS FRANÇAIS

4



Terre de culture

- LES CONTRATS D'AGRICULTURE DURABLE L'ENVIRONNEMENT, SOURCE DE VALEURS AJOUTÉES

5



Parole de terroir

- CHRISTOPHE DROCHON, PEINTRE DE L'ANIMAL LES YEUX DANS LES YEUX

10



Tourisme

- VEILLÉES EN GÂTINAIS FRANÇAIS RETROUVEZ LE SOMMEIL...

11



Les rendez-vous du Parc

- MANIFESTATIONS COMMUNALES

12

Saviez-vous qu'un Parc naturel régional ne se limite pas à la protection du patrimoine naturel ?

C'est ce que nous avons voulu mettre en lumière dans cette Abeille en consacrant deux pages à la rubrique « Le Parc en action ». En effet, un Parc naturel régional intervient également sur le développement économique de son territoire : en réalisant des diagnostics, en sensibilisant, en octroyant des subventions et des conseils aux artisans, commerçants, agriculteurs... Un Parc naturel régional est un territoire habité et par conséquent :

vivant au sens « humain » du terme. Un territoire appelé à se développer, mais pas au détriment de notre environnement et de notre qualité de vie. Heureusement, les élus locaux du Parc naturel régional du Gâtinais français veillent.

Un autre sujet demande toute notre attention : c'est l'eau, cette ressource si précieuse. A travers le Dossier, vous suivrez le cycle de l'eau : nous avons notre part de responsabilité dans la dégradation de la qualité de l'eau mais, heureusement, avec des gestes simples nous pouvons également agir pour sa préservation.



Jean-Jacques Boussaingault
Président du Parc

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS
Place de la République • 91490 MILLY-LA-FORÊT
Tél. : 01 64 98 73 93 • Fax : 01 64 98 71 90
e-mail: info@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

Président de la Publication
Jean-Jacques Boussaingault

Président de la Commission Communication
Guy Gauthier

Directrice de la Rédaction
Emmanuelle Guilmault

Rédactrice en Chef
Fabienne Cotté

Comité de Rédaction

Rapporteur : Gérard Poirier
Membres :

Serge Blondy, Stéphanie Bruzzo-Wohmann,
Jean-Louis Cadilhac, Dominique Cauchy,
Brigitte Chrétien, Alain Coulon-Pillot,
Jean-Luc Crinis, Patricia Grell, Evelyne Lennox,
Henri Meier, Frédéric Morel, Martine Querné,
Danielle Schinacher.

Photographes :
Marie-Lys Hagenmüller
(© ARELYS - 06 60 61 40 09).

Auteurs-rédacteurs :
© Christian Weiss (x.weiss@wanadoo.fr)
© Sophie Philippet (spatz@club-internet.fr)

Maquette et impression : BRISTOL S.A.,
Tél. : 01 60 82 63 55 - www.bristol.fr

ISSN 1620-3828

La seconde vie d'un bâtiment industriel

Une grosse entreprise qui s'en va, c'est souvent une friche industrielle en devenir. Mais quand les locaux sont ré-utilisés et aident à dynamiser un secteur, c'est plutôt une bonne nouvelle. À Prunay-sur-Essonne, c'est le défi lancé par le Maire, Guy Cappé, avec son conseil municipal, appuyé notamment par le Parc naturel régional du Gâtinais français.



Le temps de la réflexion

Avec la délocalisation de l'entreprise de plasturgie de Prunay, au cours de l'été 2002, c'était non seulement 60 emplois de moins et un grand hangar vide à la clef, mais aussi et surtout une lourde perte pour le budget de ce village de 280 habitants. Porté par une bonne dose de motivation, le maire s'engage alors dans une réflexion sur l'avenir du bâtiment. « Nous avons conscience d'un manque de place pour les artisans sur le secteur, et puis j'en avais assez d'entendre "on ne peut rien faire, on est trop petit" , il fallait saisir l'opportunité, se poser les bonnes questions et agir » affirme Guy Cappé.

Etude de marché

Ce "têtu", comme il se définit lui-même, agit. Mais il reconnaît avoir eu la chance de tomber sur les bons interlocuteurs. Avec l'aide du Parc naturel régional du Gâtinais français et sa Commission Développement local, est mise en place une enquête qui recense les besoins immobiliers des artisans sur le territoire du Parc. « Elle a démontré que la demande en locaux existait bel et bien », raconte

Monsieur le Maire. « Cette étude d'opportunité était indispensable avant d'aller plus loin : elle démontrait en effet que proposer à la location des locaux à un prix attractif était viable ».

L'union fait la force

Le projet, trop important pour Prunay-sur-Essonne, sera porté par un Syndicat intercommunal créé pour l'occasion avec Boigneville, Buno-Bonnevaux et Gironville-sur-Essonne : le Syndicat intercommunal pour la Gestion des Ateliers Locatifs (SIGAL). « Le SIGAL fait participer tout le monde, mais il permet de mutualiser les retombées ! » précise Guy Cappé, devenu son Président. Le Parc joue également le jeu comme fédérateur en constituant un groupe de travail réunissant les acteurs institutionnels¹. « Ce sont de véritables partenaires qui, informés de chaque étape, et convaincus, ont rapidement soutenu la démarche » ajoute-t-il. Puis un dossier étoffé est monté avec le soutien technique du Parc, pour les financements relatifs à l'acquisition du bâtiment et la réalisation des travaux de réfection.

Un sans-faute

C'est ainsi qu'en janvier 2005, les subventions départementales et régionales accompagnées des aides des réserves parlementaires du Député et du Sénateur sont accordées² et que les travaux peuvent commencer. Dès l'automne suivant, certains artisans prennent possession des lieux dans lesquels, au fil du temps, une trentaine de personnes cohabiteront. Un bureau d'études, un garage, un antiquaire, une menuiserie, entre autres, bénéficient chacun de l'un des modules du hangar ré-aménagé, allant d'une dizaine à quelques centaines de m². Et ils sont déjà tous occupés ! Preuve que la ténacité est un bon moteur...

1- Conseil général de l'Essonne, Conseil régional d'Ile-de-France, Agence pour l'Economie en Essonne, Seine-et-Marne Développement, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne et Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne.
2- A hauteur de 60 % de 1,2 millions d'Euros, coût total du projet.

Le Parc
en action





Diagnostic habitat : améliorer et valoriser les logements dans le Gâtinais français

Dans le cadre de sa Charte, le Parc naturel régional du Gâtinais français a inscrit une action sur l'habitat dans la perspective de valoriser le patrimoine bâti et de dynamiser la vie locale. Un diagnostic habitat a été mené sur l'ensemble du territoire pour disposer d'un état des lieux du parc ancien de logements privés dans le but :

- d'évaluer les besoins d'amélioration en terme de confort,
 - d'identifier les axes de développement de l'offre de logements locatifs : remise sur le marché de logements vacants, ré-affectation de bâtiments anciens tels que des granges ou des remises agricoles inutilisées.
- Les différentes étapes du diagnostic ont été suivies par un Comité de pilotage spécifique*.

Peu d'offres et beaucoup de demandes...

Depuis 25 ans, la population du Parc naturel régional a augmenté de 10000 habitants. L'attractivité du territoire engendre une demande accrue en logements. Si l'accession à la propriété reste majoritaire, il apparaît que les types de logements proposés et surtout leur coût ne facilitent pas l'installation de jeunes ménages. La construction de logements neufs stagne et renforce encore le domaine résidentiel. De plus, le parc locatif, qu'il soit privé ou social, est minoritaire, mal réparti sur le territoire et quasiment inabordable. Cette situation amène les ménages à chercher un logement ailleurs ou à accepter de mauvaises conditions de logement.

Des disparités territoriales

Bien que, globalement, le Gâtinais français regroupe une population plutôt aisée, 20 à 30 % des ménages disposent d'un revenu inférieur à 1375€ par mois. Par ailleurs, un vieillissement de la population s'observe, en particulier dans certains secteurs, comme ceux de Milly-la-Forêt et de la Vallée de l'École. En revanche, dans le secteur de la Ferté-Alais, de Perthes-en-Gâtinais (cadres et professions intermédiaires), et de la Chapelle-la-Reine (employés, ouvriers) les populations sont plus jeunes.

Les scénarii possibles

Si rien ne bouge, il semble probable que l'exclusion des jeunes et des ménages aux revenus modérés se poursuive, l'insuffisance de l'offre tendant naturellement à faire "monter" les prix. Les clivages entre anciens et jeunes s'accroîtront pour les mêmes raisons économiques avec également, une aggravation des disparités sociologiques entre les communes disposant d'offres et celles qui en sont dépourvues.

Définir des priorités

Une étude complémentaire va permettre de définir précisément les actions d'amélioration à mettre en œuvre. Quoi qu'il en soit, l'intervention sur le parc privé de logements ne suffira pas à répondre aux besoins du territoire. Afin de débloquer la chaîne du logement, il faut diversifier l'offre en faveur des besoins prioritaires - les jeunes et les ménages aux revenus modestes, prévenir les situations de mal-logement, préserver la mixité sociale sur le Parc naturel régional. Des solutions passeront par la proposition de logements locatifs sociaux ou privés conventionnés et de produits en accession à coût maîtrisé. Replacées dans le cadre d'un projet de territoire, ces solutions sont axées sur la densification des centres bourgs et demandent de repenser le lien entre l'habitat et les transports en commun.



« Comme nous l'avons relevé dès la création du Parc naturel régional, un Parc ne doit pas être une "réserve d'Indiens", mais une structure vivante dont les réalisations représenteront le patrimoine de demain »,

rappelle Henri Lebarq, Maire de Chailly-en-Bière et Président de la Commission Développement local du Parc. « Notre tâche est parfois ingrate, le développement local n'est pas toujours immédiatement visible et souvent moins évident pour le public que la protection de l'environnement. Financer par exemple la rénovation d'un commerce pour le rendre plus accueillant ou en accord avec les normes en vigueur est parfois décisif pour favoriser une dynamique, donner une nouvelle touche de vie... Mais qui en fait le bilan ? Le développement local n'est pas davantage synonyme de "nouvelles zones industrielles", qui ont souvent défiguré les entrées de bourg, mais plutôt de maintien du tissu local (les artisans, les petits commerçants) dans de bonnes conditions. Nous devons aussi tenir compte des monuments classés et des paysages : il faut encourager la reprise d'activités, si possible dans des logements anciens rénovés, au cœur des bourgs dont ils sont l'âme, afin que nos communes conservent leur population jeune et incitent ceux qui sont partis à revenir et, bien sûr, proposer à nos anciens les services qu'ils attendent. »

* Comité de pilotage Habitat : représentants des Communes du Parc, du Conseil régional d'Ile-de-France, des Conseils généraux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, Sous-Préfectures d'Evry et de Fontainebleau, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, Directions Départementales de l'Équipement, Délégations de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.



Les contrats d'agriculture durable : l'environnement, source de valeurs ajoutées

Terre de culture



Le 26 mai 2004, une convention nationale de partenariat a été signée entre la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture. Elle conforte l'engagement de ces deux instances en faveur d'une agriculture durable dans les Parcs. Les Contrats d'Agriculture Durable (C.A.D.) sont des contrats passés entre les agriculteurs et l'État, le Parc naturel régional du Gâtinais français jouant le rôle de passerelle. Les C.A.D. s'inscrivent dans cette démarche volontaire des agriculteurs et sont à présent soutenus par les filières économiques. Divers enjeux, agro-environnementaux et socio-économiques, dissociables, les justifient : ils permettent d'obtenir jusqu'à 40 % de subvention.

Une concertation entre agriculteurs et acteurs économiques

« La Commission Agriculture du Parc a été sollicitée dès le printemps 2004 par la Direction Départementale de l'Agriculture », précise Gilles Augé, Président de cette Commission. « En concertation tripartite (Parc, Département et instances agricoles), nous avons souhaité que le futur cahier des charges des C.A.D. soit cohérent au sein des deux départements (Essonne et Seine-et-Marne) qui composent le territoire du Parc. Dans un Contrat d'Agriculture Durable, investissements sociaux-économiques et enjeux environnementaux se complètent, mais les agriculteurs sont tenus d'intégrer ces derniers dans leurs projets. Deux approches environnementales ont été privilégiées : l'amélioration de la biodiversité et la préservation de la qualité de l'eau. Depuis l'été 2005, trois projets sont en cours. ».

Trois porteurs de CAD

Ferme remarquable, collecte d'eaux pluviales et amendements "raisonnés"

« Bâtie au XVII^e siècle et isolée aux lisières de la forêt, la ferme de Poisereau a été longtemps "autonome", y compris pour ses besoins en eau, collectés par les toits et acheminés par un réseau de gouttières vers une réserve de 200 m³ » rapporte François Morisseau, agriculteur à Noisy-sur-École.



« Ce contact avec la nature nous prédisposait aux Contrats d'Agriculture Durable. Je me suis ainsi engagé sur la protection de la ressource en eau, en adoptant des cultures intermédiaires comme la moutarde en culture d'automne, pour "piéger" les excédents de nitrate. Je vais également rénover notre réseau de collecte des eaux pluviales, afin que son usage agricole se poursuive et sécuriser le local des engrais et des phytosanitaires grâce à un bac de rétention. La biodiversité sera prise en compte puisque dans le cadre de la mise en jachères pour la faune sauvage, 10 hectares de parcelles seront ensemencés en fétuque des prés et une partie en fleurs de toutes saisons ».

François Morisseau précise : « Nous habitons au cœur de ces paysages que nous aimons et ces contrats nous encouragent, avec l'aide du Parc, à faire des démarches environnementales qui ne peuvent que nous apporter une meilleure qualité de vie ».

Une fertilisation adaptée et des jachères faune sauvage



Claude Gendrop, agriculteur à Fromont : « Sur 60 hectares de blé et d'orge de printemps, je me suis engagé à adapter la fertilisation,

en la réduisant grâce à des analyses de sols et de feuilles, afin de participer à l'amélioration de la qualité de l'eau. J'ai également mis en place des jachères faune sauvage, ce qui offre aux insectes pollinisateurs des espaces et procure des niches écologiques au gibier sauvage, dont certains comme les perdrix, ont besoin d'insectes pour se nourrir au début de leur croissance ».

Cultures intermédiaires, manipulations sécurisées et entretien de chemins

Christian Leturque, agriculteur à Amponville : « J'ai tenu, tout d'abord, à conserver 80 ares en jachères faune sauvage. Je privilégie également les cultures intermédiaires, après récolte, comme le colza, qui viendra piéger les nitrates puis sera retourné et utilisé comme "engrais vert". Toujours pour réduire l'usage d'engrais, j'ai adapté la fertilisation en fonction des analyses de sol. J'ai aussi réduit les traitements en privilégiant le désherbage mixte, c'est-à-dire l'abandon partiel des traitements chimiques au profit du binage, sur 10 hectares. Je participe dans la même approche environnementale à l'entretien des chemins communaux traversant mes parcelles, en échange d'une aide à ces tâches. Enfin, je construis actuellement une aire de remplissage des produits phytosanitaires et un local de stockage afin de sécuriser ces manipulations ».



Famille Morisseau

Poule Gâtinaise : 1000 poussins et une marque déposée !

Au printemps 2004 (Abeille n° 15), nous vous avons fait part d'une bonne nouvelle : la reprise de l'élevage de la poule Gâtinaise. Un appoint à la biodiversité animale que le Parc naturel régional du Gâtinais français soutient dans le cadre de la valorisation du patrimoine régional et d'une production de qualité. Après deux ans de labeur et d'efforts déployés par deux éleveurs du Parc naturel régional, un premier bilan laisse augurer un bel avenir pour la jolie poule blanche des gâtines.

Haute qualité gustative !

« Au second printemps de l'aventure, nous en sommes à 1000 poussins ! », se réjouit Gilles Augé, responsable de l'élevage souche et "naiseur*" de la Gâtinaise. « À présent, nous allons réaliser une sélection, avec mon collègue Claude Morisseau, afin d'acquérir une homogénéité de la race, quant à son aspect extérieur et à son poids. Le taux de reproduction et de ponte est prometteur et d'ores et déjà la marque, propriété du Parc naturel régional du Gâtinais français est déposée afin de garantir sa future exploitation qualitative. Le Parc recherche par ailleurs des éleveurs afin de prendre en charge cette seconde phase. Le bouche à oreille a déjà bien fonctionné auprès des particuliers qui semblent avoir à cœur de réintroduire dans leur basse-cour la belle Gâtinaise. Dans les futurs élevages, l'idée est de poursuivre production et sélection vers une race de haute qualité, entre autres en raison d'une croissance plus lente que chez les autres volailles : un pari bien engagé ! ».

* Naisseur : qui assure le suivi de l'éclosion et le "démarrage" des poussins



« Au sein des Commissions du Parc, l'agriculture occupe une place prépondérante, tout comme sur le territoire du Gâtinais français », souligne Gilles Augé, son Président. « Porte-parole de nos collègues, nous n'avons pas toutes les compétences, mais nous les partageons avec les représentants des Commissions environnement, énergie, patrimoine... pour en tirer des synthèses qui nous permettent d'avancer avec l'aide des techniciens du Parc. Jusqu'à présent, nous ne pouvons que nous en réjouir ».

La qualité de l'eau, source de vie

Aujourd'hui, après plusieurs contrôles et traitements sanitaires, l'eau potable coule des robinets, pour notre confort. Dans la nature, elle représente le milieu de vie des poissons, des amphibiens et d'invertébrés dont les insectes aquatiques, ainsi que de nombreuses plantes. Sa qualité est essentielle pour le maintien de la diversité et le bon développement de ces espèces.

On connaît, pour en avoir observé les effets, les impacts de l'industrie et de l'agriculture industrielle sur l'eau. De nouvelles mesures législatives ont notamment réduit ces impacts, mais les particuliers ont, eux aussi, à adopter une nouvelle attitude : l'éco-citoyenneté. Dans la cuisine, les toilettes, au jardin ou dans la nature, de petits gestes quotidiens peuvent contribuer à retrouver sa qualité originelle.

La qualité de l'eau : un enjeu pour le Parc naturel régional

Le Parc naturel régional du Gâtinais français souhaite concourir à l'amélioration de la qualité des eaux, mais ne peut pas le faire sans la volonté des habitants de son territoire. Depuis sa création en 1999, le Parc met en place des actions en faveur de la préservation de la ressource en eau :

- par la sensibilisation, notamment auprès des scolaires,



© Julie Maratrat/PNRGF

- par des études : suivi écologique de mares et mouillères, diagnostic écologique et réhabilitation des mares de villages,...



© Nicolas Flament/PNRGF

- par la gestion de zones humides : il contribue à la mise en place de chantiers nature et d'animations à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, à la réalisation de fiches techniques

pour la restauration de mares forestières, à des partenariats réunissant bénévoles, IME, IMPRO et élus pour la gestion de mares de platière...



© Fabienne Cotté/PNRGF

- par le travail en collaboration avec les agriculteurs : il soutient la signature de Contrats d'Agriculture Durable par les agriculteurs favorisant la préservation de la qualité de l'eau ; il apporte également une aide financière pour la création de locaux sécurisés pour le stockage et le remplissage de produits phytosanitaires et d'engrais liquides,

- par la représentation du Parc au sein de la Commission Locale de l'Eau, il est partenaire chargé d'établir le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Nappe de Beauce (voir interview d'Alain Renault p. 9),

- par l'accompagnement des collectivités : en matière d'assainissement, d'eau potable et d'aménagement des rivières.



© Nicolas Flament/PNRGF

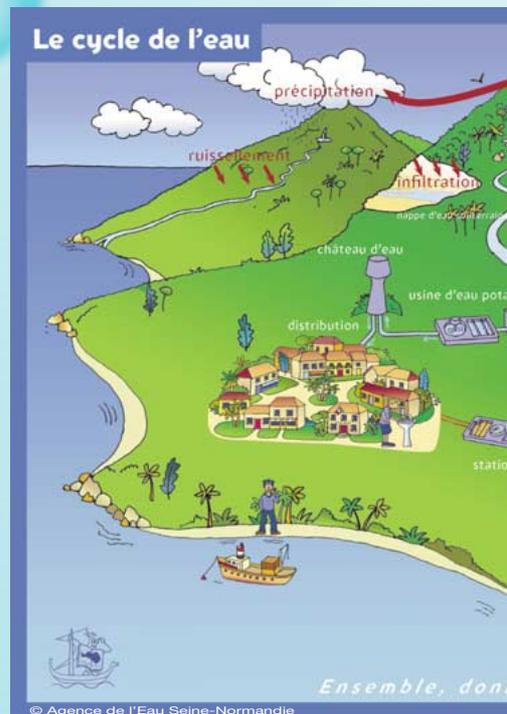
La qualité de l'eau est l'affaire de tous : nous sommes tous acteurs de sa dégradation, nous devons tous être acteurs de sa reconquête. Il suffit la plupart du temps de petits gestes pour réduire notre impact sur l'environnement.

Essayons de comprendre notre rôle dans le circuit de l'eau :

à la maison, dans notre jardin, dans la rue...

Sachons-le : notre vie quotidienne a un impact sur la qualité de l'eau !

À l'origine du cours d'eau, la source représente le symbole de la pureté : il suffit de la polluer pour que tout l'aval en souffre ! Aujourd'hui, avec l'omniprésence de l'homme et les usages qu'il tire de la nature, l'épuisement et la pollution des ressources naturelles s'aggravent. Réduire chaque jour cet impact, par la façon de consommer nos ressources n'est pas anodin, si on multiplie ce geste par 100, 1000, 10000 personnes...



au jardin, quand vous arrosez, quand vous traitez vos légumes avec des produits phytosanitaires ou des engrais, quand vous lavez votre voiture ou lorsque vous bricolez à l'extérieur, vous pouvez, si vous ne faites pas attention, entraîner gaspillage de la ressource eau et pollutions du sol et de la nappe phréatique

dans la maison, quand vous prenez une douche ou un bain, quand vous lavez votre linge, la vaisselle, les sols, quand vous bricolez, vous usez parfois plus que nécessaire et vous envoyez, dans le réseau, des eaux usées contenant des phosphates, des nitrates et autres composés chimiques... Ces comportements, multipliés à l'échelle du village ou de la ville, vont notamment augmenter la pollution de la station d'épuration (en raison d'effets de concentration), puis de la rivière. Si vous êtes autonome (fosse septique ou autre système d'épuration non collective), ces négligences entraîneront la mort des bactéries qui épurent vos eaux usées et, par conséquent, la pollution des sols et des nappes voisines...

sur les routes, en promenade ou en voiture, en jetant à terre papiers, mégots, emballages, vous contribuez à souiller les caniveaux puis, lorsque la pluie les entraîne (en absence de traitement !), le ruisseau, la rivière, le fleuve, la mer...



Jardinez propre !

Les produits phytosanitaires que nous utilisons pour "protéger" nos légumes et nos fruits cultivés se substituent aux défenses naturelles qu'ont développées la plupart des plantes sauvages.

Ce sont les herbicides, les fongicides (contre les moisissures) et les pesticides (contre les insectes, les mollusques...). Ils agissent efficacement, mais une grande partie d'entre eux passe dans le sol et devient alors des poisons pour l'ensemble de la nature et pour l'homme, en se diffusant dans les nappes phréatiques.

Avec les pluies ou l'arrosage, l'eau ruisselle également en surface vers les cours d'eau et certains composés chimiques polluent les rivières et détruisent leur équilibre biologique dont la faune aquatique.



De nombreux produits phytosanitaires (pesticides, herbicides...) sont aujourd'hui proposés pour débarrasser les légumes, fruits et fleurs des potagers des "mauvaises herbes" et des parasites indésirables. Mais contrairement aux maraîchers professionnels dont les doses employées sont contrôlées, celles qu'emploient les particuliers sont souvent excessives : elles polluent à la fois les sols, les nappes phréatiques et... empoisonnent leurs jolis légumes !

Commençons par respecter les doses prescrites quand on use de pesticides. Si l'on souhaite plus de garanties quant à leur fiabilité environnementale, préférons les produits labellisés européens qui affichent un logo en forme de fleur. Enfin, si l'on veut vraiment prendre soins de la nature et des eaux, choisissons les produits biologiques certifiés AB (Agriculture Biologique) pour combattre les moisissures, les parasites, et adoptons les coccinelles en lutte intégrée pour éliminer les pucerons (quoi de plus naturel !).

Quant aux herbes indésirables, rien n'est plus écologique qu'un bon binage suivi d'un arrachage à la main. Pour amender les sols, pensons à notre compost ou à un engrais biologique comme "l'or brun" dont les composants se diffuseront lentement dans la terre au lieu d'être lessivés par la pluie jusqu'à la jolie rivière qui coule en aval de notre jardin !



Laver sa voiture dans le jardin n'est pas une bonne idée : huiles, graisses, résidus d'essence et détergeants pollueront votre jardin, vos sols et bien entendu, la nappe phréatique ! N'oublions pas que notre terre est vivante : de nombreux micro-organismes et invertébrés comme les vers en font sa qualité et sont sensibles aux engrais chimiques et aux pesticides. Il faut parfois plusieurs années avant que la nappe phréatique ne soit atteinte par ces polluants qui vont alors augmenter les coûts de traitement pour la rendre potable !

Réseau des eaux usées :

à la maison, tout ne se jette pas dans l'évier, les WC ou la baignoire

Quand vous jetez un produit chimique ou un solvant dans l'évier, il se mélange à l'eau, dans le réseau des eaux dites usées, qui seront traitées dans une station d'épuration avant d'être rejetées dans la rivière.



Pendant ce trajet, certaines substances considérées comme dangereuses dégraderont le réseau et émettront des odeurs nauséabondes. En fin de parcours, elles peuvent entraîner un dysfonctionnement de la station d'épuration qui restituera alors aux rivières une eau insuffisamment épurée. De nombreuses raisons pour ne pas se débarrasser de n'importe quoi dans vos canalisations !



Les stations d'épuration (comme les assainissements autonomes) fonctionnent avec des bactéries qui dégradent les matières polluantes. L'homme n'a rien inventé : il s'est inspiré des marais qui fonctionnent ainsi naturellement pour épurer leurs eaux !



Toute eau usée rejetée dans les lavabos, baignoires, WC..., a un impact sur la station d'épuration dans laquelle elle va arriver, de par ce qu'elle contient après usage.

Le réseau d'évacuation, dont les canalisations, constitue la première étape du voyage vers la station d'épuration : une bonne raison pour ne jamais jeter dans les toilettes des objets, des papiers, ou des sacs en plastique, ils pourraient boucher les réseaux...

Quand les nitrates et phosphates (provenant de nos lessives et engrais) sont présents en trop grande quantité dans les rivières, ils engendrent la prolifération des algues. Ces dernières consomment alors tout l'oxygène présent dans l'eau et anéantissent presque toute autre forme de vie aquatique.

On appelle ce phénomène l'eutrophisation, qui représente l'une des causes de la diminution de la biodiversité. Pour conserver une bonne qualité des eaux, tant pour la consommation humaine que pour la préservation de la nature, notre attitude vis-à-vis de cette précieuse

ressource doit évoluer, afin de réduire autant que faire se peut les nombreuses sources de pollutions que nous produisons.

Ainsi, dans le lave-linge et le lave-vaisselle, mieux vaut préférer les lessives et produits sans phosphates, ces derniers n'étant traités que dans quelques stations d'épuration. Réduisons également les doses de détergents pour laver les carrelages, les rivières préfèrent ne pas mousser !



Par ailleurs, il ne faut en aucun cas se débarrasser des solvants, acides, peintures, huiles de vidange, produits de jardinage et autres polluants dans l'évier ou les WC : leurs effets sont non seulement agressifs pour le réseau de canalisations qu'ils endommagent mais il arrive que ces liquides corrosifs blessent les employés chargés de leur entretien. Enfin, leur nature caustique ou chimico-organique anéantit le processus de dégradation naturelle par les bactéries et compromet l'épuration des eaux usées. Les eaux traitées ne le sont jamais à 100 % et une eau claire n'est pas forcément pure, surtout si des traces de solvants y persistent. Il est largement préférable de restituer les fonds de produits de bricolage dans les déchetteries qui disposent de bacs spéciaux qui seront ensuite traités par la filière appropriée. Une autre source de pollution, plus insidieuse, concerne les médicaments : même périmés, leurs effets peuvent être catastrophiques sur la qualité de l'eau et la vie aquatique. Il ne faut jamais les jeter dans les réseaux d'évacuation. Les pharmacies travaillent souvent avec des filières de collecte et de retraitement de ces déchets, il ne faut pas hésiter à demander conseil aux responsables de ces offices.



Les eaux pluviales : tout ce qui est jeté par terre peut aller à la rivière...

Ruiselant sur les routes, les parkings, les trottoirs, les eaux de pluie entraînent tout ce qui se trouve sur leur passage : papiers, mégots, emballages, cannettes... Les eaux pluviales lessivent également les résidus d'essence et d'huile ainsi que tous les produits déversés sur le sol. De la route au caniveau, il n'est pas rare, quand l'averse est brutale, qu'elles ruissellent directement... vers le milieu naturel : rivière, fossé, nappe phréatique...

Mesurez toutes ces conséquences quand vous confondez l'environnement extérieur avec une poubelle !



Dans les pays industrialisés, l'artificialisation des sols progresse avec l'extension du réseau routier, les parkings, l'imperméabilisation des zones pavillonnaires, commerciales et industrielles... Ces immenses surfaces, qui empêchent l'infiltration de l'eau, favorisent le ruissellement des eaux de pluie, en particulier quand les précipitations sont fortes et soudaines (orages).

Il faut savoir que les eaux pluviales n'empruntent pas le réseau des eaux usées et ne sont donc pas traitées par les stations d'épuration. Envoyées dans les rivières sans plus de ménagement, elles peuvent provoquer des hécatombes dans la faune aquatique



Choisissez les écolabels

Les écolabels officiels, l'écolabel français NF environnement et l'écolabel européen, constituent le meilleur moyen pour reconnaître les produits plus respectueux de l'environnement. Ils garantissent en effet la qualité d'usage d'un produit et ses impacts moindres sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit. Privilégions-les!

La marque **NF-Environnement**



est l'écolabel français, qui atteste de sa conformité à des critères préétablis d'usage

et de qualité écologique des produits. La double garantie "Qualité & Environnement" est issue d'un partenariat entre l'Afnor (Association française de normalisation) et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Citons parmi eux les "auxiliaires mécaniques de lavages" (lessives, adoucissants...) et les peintures et vernis.



Établi depuis 1992, le **label écologique de l'Union Européenne**, symbolisé par une fleur, représente un système d'homologation unique destiné à aider les

consommateurs européens à discerner les produits les plus favorables à l'environnement (hors produits alimentaires et médicaments). 23 groupes de produits différents existent aujourd'hui, et plus de 250 certificats déjà ont été décernés à plusieurs centaines de produits. Parmi eux, les "auxiliaires mécaniques de lavages" (lessives, adoucissants...), les peintures et vernis, les amendements de jardins. Par exemple, pour ces derniers, le produit utilise des matières organiques recyclées et ne contamine pas le sol par des métaux lourds ni résidus de pesticides. Il ne contient pas de bactéries et il ne produit pas d'odeurs incommodes. Il ne contient pas de verre ni de métal. Il ne recèle pas de semences de mauvaises herbes et il contient un minimum de 20 % de matière organique.

Pour les lessives, le produit a des incidences réduites sur le milieu aquatique et ne contient pas certaines substances dangereuses. Il exerce un effet limité sur la croissance des algues dans l'eau. Il est en grande partie biodégradable et il utilise moins d'emballage. Enfin, il s'accompagne d'informations pour une lessive écologique et économique et il est garanti au moins aussi efficace que les produits classiques.

Pour réduire ces effets, il suffit de faire entretenir régulièrement son automobile et suivre les recommandations du contrôle technique. Éviter de faire soi-même sa vidange ou de laver son véhicule sur la route (tout comme dans le jardin). Dans la nature, il est primordial de ne pas abandonner de déchets : piles, pots de peinture, sacs plastiques, etc. Ils aggravent la pollution et empoisonnent la faune. Un simple filtre de mégot met des mois à se dégrader ! Grâce à ces gestes simples, nous contribuerons à améliorer la qualité de l'eau, pour nous, pour nos enfants et pour la nature.

L'eau au cœur de l'Europe

La directive cadre européenne sur l'eau, adoptée le 23 octobre 2000, structure la politique de l'eau de

chaque Etat membre de l'Union Européenne, dans un objectif de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il s'agit d'atteindre d'ici 2015 un "bon état écologique et chimique" pour tous les milieux aquatiques naturels.

Voir aussi :

L'Abeille du Parc n° 18 (printemps 2005), rubrique Le Parc en action : "Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), objectif : préserver la ressource en eau",
L'Abeille du Parc n° 19 (été 2005), rubrique Art de vivre : "Economies d'eau : ça coule de source".

[http:// www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)
www.eau-seine-normandie.fr
www.parc-gatinais-francais.fr



Alain Renault, Maire de Saint-Martin-en-Bière, Président de la Commission Environnement et du Comité Paysage et Territoire du Parc, tient à préciser le rôle du Parc pour contribuer à améliorer la qualité de l'eau :

« Le Parc naturel régional du Gâtinais français a vocation à préserver la ressource en eau mais aussi à améliorer sa qualité, par diverses actions : sensibilisation des usagers, accompagnement des collectivités en matière d'assainissement par exemple, gestion des zones humides par l'action de nos Ecogardes, aide à l'agriculture avec les Contrats d'Agriculture Durable proposés par le Parc, la protection des ressources en eaux souterraines en

limitant les risques de déversement des produits phytosanitaires et engrais liquides par un meilleur stockage et remplissage...

De plus, au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), je préside le groupe de travail thématique "Gestion des milieux naturels" et y représente ainsi le Parc naturel régional. Nous devons élaborer le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Nappe de Beauce en nous conformant, nous aussi, à la directive cadre européenne sur l'eau (cf. encadré). Elle impose aux états membres de l'Union européenne de maintenir ou restaurer le bon état écologique et chimique des eaux souterraines (nappes) et superficielles (rivières) à l'horizon 2015. Notre groupe propose ainsi plusieurs actions :

- protéger et restaurer les milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides),
- gérer les rives et les abords de cours d'eau,
- prévenir les risques d'inondation.

Je conclusais en rappelant que nous sommes tous acteurs de la préservation de ce patrimoine vulnérable.»



Des barreaux du zoo...

« Depuis l'école maternelle, j'ai toujours dessiné, et comme j'habitais près du Zoo de Vincennes, je passais des heures à observer les animaux, à les photographier et à tenter de reproduire leurs expressions », confie Christophe Drochon. « Pendant mes vacances en Charente-Maritime, je m'émerveillais de la beauté des paysages baignés par la lumière de l'aube. Je percevais l'eau, le vent et leurs complicités qui m'imprégnaient et tentaient de rentrer en contact avec moi, dans une dimension émotionnelle dépassant les apparences... Et puis un jour, au zoo, derrière les barreaux, j'ai croisé le regard d'un ours à collier de l'Himalaya et j'ai été comme aspiré par lui: il me semblait que je voyais ce dont il rêvait, quelque chose d'originel, qui fait évoluer l'homme vers un meilleur... J'ai peint ce regard pour l'exprimer... Et je ne me suis plus arrêté. »

... aux forêts et à la nature

« Ne me voyant pas dans le dénuement d'une chambre de bonne, je me suis risqué à la publicité, après avoir suivi les cours d'une école de dessin classique, mais je n'ai pas accroché aux exigences de ce milieu. Je suis alors revenu à l'illustration à travers la représentation des animaux, y compris en publicité, ce qui m'a permis de vivre. Sans exclusivités, j'ai travaillé aussi bien pour des marques de fast-food à l'américaine que pour le monde du cinéma, en faisant des affiches. Aujourd'hui, je travaille beaucoup pour l'édition, surtout "jeunesse", chez Gallimard, Fleurus et également pour

Christophe Drochon, peintre de l'animal les yeux dans les yeux

À l'origine étymologique d'animal, anima, l'âme. Christophe Drochon peint bien au-delà des apparences, des poils, des plumes, et des dents. On peut, si l'on n'y prend garde, le qualifier de peintre hyperréaliste, de cette tendance nord américaine de la fin des années soixante qui, s'est inspirée des photographies. Mais Christophe Drochon transgresse le réel: en sondant l'âme au fond des regards, des lumières et des mouvements, il nous fait partager l'espérance, la beauté et la grâce animale.

La Poste pour qui j'ai réalisé plusieurs séries de timbres sur les animaux. Ma peinture, c'est la quête de l'amour des origines et quand la vie me fait des cadeaux, j'essaye de lui dire merci, comme à la naissance de mon fils Galaad, où j'ai représenté symboliquement ce bonheur transcendant avec un paon blanc, captant la lumière, comme une quête du Graal. Chaque saison, je suis à l'écoute de la nature et je m'inspire de la magie des forêts, en particulier du Gâtinais français où je vis, et qui figure en trame de mes œuvres. »

Ombre et lumière

« Je suis bouleversé, par exemple, par le fait que les grands singes vont disparaître: j'ai la vision d'un orang-outang - l'homme des bois - au sol, dans l'obscurité, seul son regard demeure lumineux, comme un appel généreux. Quant à la technique, elle n'est utile que pour servir la réalité. Je commence toujours par le symbolique, je choisis l'animal qui correspond au message, avec comme foyer d'attraction le regard et, ici, je pense aux portraits lumineux sortant de l'ombre du grand peintre flamand Jan Vermeer... Cette approche exige beaucoup d'énergie et de travail, parfois plus de 400 heures pour une toile, sans compter la gestation nécessaire. Mon message est universel et humaniste: l'homme est indissociable de la nature. »



Christophe Drochon a proposé de mettre à disposition du Parc naturel régional du Gâtinais français quelques-unes de ses œuvres pour illustrer le site Internet.



Guy Gauthier, Maire d'Orveau et Président de la Commission Communication du Parc, s'en réjouit: « Un grand merci à Christophe Drochon pour cette mise à disposition de ses œuvres principalement inspirées par les animaux qui fréquentent notre bel environnement, ce partenariat m'enchanté car notre site Internet bénéficiera alors d'une réelle touche artistique ! » www.parc-gatinais-francais.fr.



Christophe Drochon expose en permanence à la galerie Caplain-Matignon (Paris 8^e) et exceptionnellement à Milly-la-Forêt, à l'Espace culturel Paul Bédu, du 28 avril au 14 mai (8 bis, rue Farnault Milly-la-Forêt, Tél.: 01 64 98 75 52).

Un très beau livre également pour partager les approches de l'artiste, "La peinture animalière" par Christophe Drochon/Françoise Coffrant (Editions Fleurus), 25 €. www.drochon.com

Veillées en Gâtinais français : retrouvez le sommeil...

Le Projet Nomade est développé par l'association Acte 91, l'Agence Culturelle et Technique de l'Essonne, depuis 2005. Il a pour objectif d'accompagner les acteurs locaux de la Beauce et du Gâtinais français en sud Essonne dans la mise en place d'une politique culturelle durable. « Il a pour vocation de créer du lien social et de favoriser l'accès à la culture pour tous » souligne Céline Poisson, porteuse du projet au sein de l'Agence. Le Parc naturel régional du Gâtinais français et Acte 91 collaborent depuis la Fête du Parc de juillet 2004, avec le final en contes et musique au Cyclop. Puis en septembre 2005 avec « L'Aventure musicale dans le chaos minéral », dans la carrière de grès de Francisco De Oliveira à Moigny-sur-Ecole. En 2006, outre la reconduction de cette aventure, le Parc se joint au Projet Nomade...



Veillées, sommeil et Grande nuit...

Pourquoi des veillées ? Car elles permettent de se retrouver et de palabrer. Pourquoi le thème du sommeil ? Car la veillée le précède ! La première veillée est prévue le 6 mai 2006, au Conservatoire des Plantes de Milly-la-Forêt. Babette Masson, de la Compagnie Nada Théâtre, s'inspirera des plantes médicinales dont certaines ont pour vertu d'être aphrodisiaques (voir encadré)... La seconde veillée sera hivernale, sur le thème de l'hibernation, quand la nature (croiton) s'endort... En 2007, la "Grande nuit" sera sans doute celle où l'on dormira le moins !

Acte 91 et Parc : complémentarité et... complicité !

Ce partenariat s'inscrit dans les objectifs de la Charte du Parc : valoriser le patrimoine culturel local et encourager les rencontres habitants-acteurs culturels.

Ces manifestations organisées conjointement par le Parc et Acte 91, ont fait naître une réelle complicité culturelle entre les deux partenaires.



« Le partenariat entre Acte 91 et le Parc naturel régional s'inscrit très bien dans la tendance de dynamisation culturelle qui s'exprime dans le Gâtinais français », confirme Jean-Marie Ferry, Maire de Buno-Bonnevaux et Président de la Commission Patrimoine et Animation culturelle du Parc.

« Nous remarquons bien qu'une demande des habitants s'affirme, comme l'a témoignée la réussite de L'Aventure musicale. Nous avons déjà soutenu de nombreuses manifestations artistiques depuis 2003, dont "Musique et Patrimoine", les "Parcours artistiques" et d'autres événements culturels qui ont conquis le public. Par ailleurs, le Prix Lantara, qui récompense des artistes méritants, les concours photographiques, la valorisation du patrimoine culturel, religieux et immobilier, la préservation des archives communales, concourent à faire connaître ou à préserver le savoir-faire et les œuvres de ceux qui enrichissent l'identité et l'histoire du Gâtinais français ».

Ce Printemps Nomade verra aussi la diffusion de "La Famille Magnifique" qui tournera en Essonne en juin à Videlles (le 11), Moigny-sur-Ecole (le 24) et Prunay-sur-Essonne (le 25) : cette compagnie de théâtre itinérant investit les places publiques, marchés grâce à son camion-théâtre. Leur spectacle (une création) "Pandore... Ouvre-toi !" revisite le mythe de Pandore. <http://famille.magnifique.free>

Le tacot s'expose

L'association « Dannemois se raconte », créée en 2001, réalise chaque année une exposition sur des thèmes chers aux habitants de Dannemois et, plus largement, du Gâtinais français : le village Dannemois se raconte, les pompiers, l'église, l'école et la municipalité, les soldats de 14-18, la rivière Ecole, la chasse. En 2006, c'est le tacot qui s'expose à Dannemois. Au gré des panneaux, au fil des cartes postales anciennes, de bulle en bulle (le tacot a même été mis en BD pour l'occasion !), on découvre toute l'histoire du Chemin de fer de Grande Banlieue (CGB), sur la ligne Corbeil-Milly-Maise : l'historique (souvenez-vous, il y a 94 ans !), la Patache de Milly, les vœux, projets et subventions, les délibérations du Comte de Ganay, le CGB reconnu d'utilité publique en 1907, j'entends siffler le train en 1912, l'amélioration du service, les gadoues, la tourmente des guerres, quand le petit train déraile, la grève de 1928, les gares (avec un historique de chaque gare), les locomotives, les accidents... Chaque sujet fait l'objet d'un livret en couleur, qui reprend le contenu de l'exposition. Il sera en vente sur place (22€).



« Le tacot », exposition organisée par l'association « Dannemois se raconte » samedi 17 et dimanche 18 juin, samedi 24 et dimanche 25 juin 2006. De 10h à 18h. Entrée libre. Salle polyvalente J.-P. Cayot de Dannemois.

Le dimanche 18 juin, une randonnée sera organisée sur des tronçons de l'ancien tracé du CGB, au départ de Dannemois. Rendez-vous à 10h devant la salle J.-P. Cayot. Gratuit.

Inscription auprès de Ghislaine Pasty, Présidente de l'association au 01 64 98 49 32 ou 06 71 40 84 10.

Rendez-vous pour la première veillée !

Veillée "Kouette Kabaret", samedi 6 mai 2006 à 20h30
Conservatoire des Plantes de Milly-la-Forêt

Une veillée rigolote où se mêlent textes chantés et lus. Rebondissements, surprises, clowneries nous font découvrir les vertus les plus inattendues des plantes médicinales !!!

Entrée gratuite – Nombre de places limitées, réservation conseillée auprès du Parc au 01 64 98 73 93.



Les Rendez-vous du Parc

Manifestations communales

4^e CONCOURS PHOTO DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS. DEUX THÈMES :

- « **Lumières naturelles du Gâtinais français...** »,
- « **Le sommeil** : hibernation, endormissement, veille...

Clôture : 15 octobre 2006. Photographes amateurs. Numérique autorisé.

Yannick Le Chaudélec, Tél. : 01 64 98 73 93 ou y.lechaudelec@parc-gatinais-francais.fr

20 MAI - BARBIZON

« **Barbizon nocturne** ». Visite aux chandelles du Musée départemental de l'Auberge Ganne et de l'Atelier Théodore Rousseau. Promenades en forêt avec l'ONF*.

3 ET 4 JUIN - CERNY

Fête aérienne (Amicale Jean-Baptiste Salis). Plateau de l'Ardenais, de 10h à 18h.

17, 18 ET 24, 25 JUIN - DANNEMOIS
Exposition « Le tacot ». Voir article page 11.

DU 30 AVRIL AU 30 JUILLET - CHAMARANDE

Œuvres d'Architecture et de jardins au XVIII^e siècle, Chamarande au temps des Lumières : Pierre Contant d'Ivry. Présentation de ses œuvres majeures et de son intervention sur le Domaine de Chamarande. Une déambulation à travers un cabinet de curiosités, un espace retraçant le vocabulaire de formes de cet artiste et les fabriques du parc de Chamarande qui illustreront ses nombreux projets architecturaux. Domaine départemental de Chamarande et Archives départementales de l'Essonne (rue du Commandant Arnoux), tous les jours de 11h à 18h. Gratuit.

Musicalement vôtre

LA TÊTE DES TRAINS, CAFÉ-MUSIQUES DE TOUSSON :

venez à deux, vous ne paierez qu'une place sur présentation de l'Abeille du Parc.

31 mars : Ma petite musique, chansons françaises 1er avril, 21h : Les Troubadours du désordre, musique et chansons actuelles (si vous participez aux soirées de vendredi et samedi, vous ne payez qu'une place)

8 avril : Gulab Ja Moun, fanfare pas triste
29 avril : Gaspard la nuit, chansons actuelles entre jazz et swing

6 mai, 21h : Peter Nathanson, blues, enregistrement d'un CD live.

10 et 8 €. Réservation au 01 64 24 76 37, contact@latetedestains.com. Programme complet : www.latetedestains.com

1^{er} AVRIL - LA FERTÉ-ALAIS

Musique de chambre par la Société Musicale. Salle des Fêtes. Réservation : 01 69 90 88 44.

2 AVRIL - BOISSY-LE-CUTTÉ

Musique classique et actuelle. Salle des Fêtes (2, Grande-Rue) à 16h. Gratuit.

13 MAI - SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE

Musique classique, piano et flûte. Eglise, à 20h30. Gratuit.

19 MAI - SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE

Messe de Schubert par la Chorale « A cœur joie » avec orchestre, église, à 20h30.

19, 20 21 ET 26, 27 ET 28 MAI BARBIZON

Festival des Chorales du Pays de Bière*.

28 MAI - BOISSY-LE-CUTTÉ

Carte blanche à Pierre « Tiboum » Guignon, batteur-percussionniste. Salle des Fêtes (2, Grande-Rue) à 17h. 3 et 5 €.

17 JUIN - SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE
Concert jazz de l'Ecole des Musiques du Pays de Bière. Place de la Mairie à 18h. Gratuit.

AUTOUR DU 21 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE !

N'hésitez pas à demander le programme de votre commune

* Office du Tourisme de Barbizon, Tél. : 01 60 66 41 87.
Tous ces événements sur
www.parc-gatinais-francais.fr

Que le spectacle commence !

30 AVRIL - BOISSY-LE-CUTTÉ

« Les mots à l'honneur », poésie. Salle des Fêtes (2 Grande-Rue) à 17h. 3 et 5 €.

6 MAI - CONSERVATOIRE NATIONAL DES PLANTES MÉDICINALES DE MILLY-LA-FORÊT

Veillée artistique : Kouette Kabaret et contes... 20h30. Gratuit. Nombre de places limitées. Inscription au Parc : 01 64 98 73 93. Voir article page 11.

20 MAI - MILLY-LA-FORÊT

« Adorable Julia » de Somerset Maugham, par le Théâtre du Signe. Salle des Fêtes, 21h. Informations en Mairie : 01 64 98 80 07.

DU 26 MAI AU 4 JUIN GUERCHEVILLE

« 1 Hectare 6 Arts », par le Théâtre du Pré Vert. Ce Festival a obtenu le soutien du Parc naturel régional du Gâtinais français dans le cadre de l'appel à projets artistiques. Informations au 01 64 24 06 82 ou www.theatreduprevert.com

26, 27, 28 MAI ET 2, 3, 4 JUIN GUERCHEVILLE

« Respirons l'art frais » : 11 artistes dans des endroits symboliques du village. Informations au 01 64 24 06 82 ou www.theatreduprevert.com

3 ET 4 JUIN - GUERCHEVILLE

Scènes Rurales : « Le Bal des Fous » par la Compagnie Les Chiffonniers. Dans une roulotte transformée en théâtre l Parc de la Mairie, samedi à 22h, dimanche à 18h. 6 et 8 €, -12 ans : 2 €. Informations au 01 64 24 06 82 ou www.theatreduprevert.com

11 JUIN - VIDELLES

Théâtre : « La famille magnifique » avec son « camion podium ». Place de l'Eglise. Gratuit. Egalement le 24 juin à Moigny-sur-Ecole et le 25 juin à Prunay-sur-Essonne

20 JUIN - BARBIZON

Les enfants du village montent sur la scène de la Salle de Fêtes*.

24 JUIN - BARBIZON

Théâtre : Biz Bazar. Salle des Fêtes*.

Les artistes exposent

JUSQU'AU 15 AVRIL BOURAY-SUR-JUINE

Muriel Trouet-Asadie, peintre. Bibliothèque (55, rue Haute), mardi de 14h30 à 17h, mercredi de 14h30 à 18h30, samedi de 10h à 12h. Entrée libre.

8 ET 9 AVRIL - SOISY-SUR-ECOLE

« Secrets de fabrication ». Les artisans Produits & Terroir de l'Essonne dans le parc de la Verrière d'Art, Moulin des Noues, samedi de 14h à 19h, dimanche de 10h à 18h. Entrée libre.

DU 8 AVRIL AU 18 JUIN - DAMMARIÈRES-LÈS-LYS

« Les Foulards », gravure sur soie. Château des Bouillants, du mardi au vendredi, de 14h à 18h, samedi et dimanche, de 15h à 19h. Entrée libre. Renseignements : 01 64 87 93 48 ou 01 64 87 45 14.

15, 16 ET 17 AVRIL MOIGNY-SUR-ECOLE

10^e Salon d'Art. Invités d'honneur : Georges-Louis Voyer, peintre, Anne Rygaloff, sculpteur. Salle des Fêtes. Entrée libre.

DU 29 AVRIL AU 8 MAI ACHÈRES-LA-FORÊT

Salon de Printemps peintures et sculptures sur le thème de la sérénité. La Ruche de Candy (58, rue du Closeau). Horaires : 01 64 24 40 11. Entrée libre.

DU 29 AVRIL AU 14 MAI MILLY-LA-FORÊT

« Anima » de Christophe Drochon, peintre, et Gérard Béthuel, sculpteur (voir article sur Christophe Drochon page 10). Espace culturel Paul Bédou (8 bis, rue Farnault), du mardi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Tarifs : 1,50 et 2 €, -12 ans : gratuit.

DU 2 MAI AU 3 JUIN - MILLY-LA-FORÊT

« Sur la piste des éléphants ». Médiathèque (43, rue Langlois), mardi de 15h à 19h, mercredi et jeudi de 14h à 18h, samedi de 10h à 15h. Entrée libre.

13 ET 14 MAI SAINT-GERMAIN-SUR-ECOLE

Salon de l'Artisan. Maison du Village, de 10h à 18h. Entrée libre.

DU 19 AU 21 MAI - CHAILLY-EN-BIÈRE

Académie des Arts. Salle polyvalente (parking de la Poste). Information en Mairie : 01 60 66 43 41.

20 ET 21 MAI - BUNO-BONNEVAUX

14^e Salon Arts et Expressions : artistes du canton de Milly-la-Forêt. Salle de la Mairie, samedi de 11h à 18h30, dimanche de 10h à 18h30. Entrée libre.

DU 2 AU 11 JUIN - BARBIZON

Euroart : l'Europe des villages d'artistes s'expose à Barbizon. Salle des Fêtes, de 11h à 18h*.

DU 4 JUIN AU 14 AOÛT - BARBIZON

« Eugène Carrière/Gabriel Séailles » au Musée départemental de l'Ecole de Barbizon-Atelier Théodore Rousseau*.

10 ET 11 JUIN - MILLY-LA-FORÊT

« Talents cachés », exposition de violons d'Ingres. Foyer culturel (2, rue Langlois).

11 JUIN - CERNY

Fête de la peinture rapide. Accueil des peintres dès 8h, Salle Delaporte. Informations en Mairie : 01 69 23 11 11.

17 ET 18 JUIN - CERNY

Vitrail et encadrement. Salle polyvalente, de 10 à 18h.

25 JUIN - COURANCES

Marché des Potiers : animations, démonstrations et informations sur la formation professionnelle. Place de la République, de 9h à 18h.

Terroir et traditions

1^{er} AVRIL - BUNO-BONNEVAUX

Carnaval. De 14h30 à 17h.

2 AVRIL - SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE

Bourse aux plantes. Salle polyvalente, de 9h à 13h.

22 ET 23 AVRIL - MILLY-LA-FORÊT

« Arts et Tradition ». Sous la halle, toute la journée.

21 MAI - COURANCES

Marché du Printemps : produits du terroir. Place de la République, de 10h à 18h.

3 ET 4 JUIN - MILLY-LA-FORÊT

Le Marché de l'Herboriste, pour découvrir les plantes aromatiques et médicinales, les spécialités et métiers qui y sont liés. Sous la halle, de 10h à 18h. Le Parc naturel régional du Gâtinais français propose des promenades accompagnées sur le Sentier d'interprétation agricole au départ du Conservatoire des Plantes, samedi à 15h, dimanche à 10h et 14h (inscriptions au Parc : 01 64 98 73 93).

3 ET 4 JUIN NANTEAU-SUR-ESSONNE

Portes ouvertes à la Chèvrerie de Boisminard.

4 JUIN - GUERCHEVILLE

Marché artisanal. Rue Grande, de 10h à 19h.

11 JUIN SAINT-GERMAIN-SUR-ECOLE

Journée champêtre. M. Pluchard, 01 64 38 07 63.

Sorties nature

25 MAI - MILLY-LA-FORÊT

« Croquons les arbres », pour s'initier au carnet de voyage. 45 €. Valérie Keirsscheiter-Gros, 01 64 98 67 72 ou 06 22 96 07 29 ou vkg.aquarelle@wanadoo.fr

16 JUIN - MILLY-LA-FORÊT

Initiez-vous à l'acrylique sur toile, pinceau ou couteau. 45 €. Valérie Keirsscheiter-Gros, 01 64 98 67 72 ou 06 22 96 07 29 ou vkg.aquarelle@wanadoo.fr

27 MAI CHAMPNOTTEUX

ET VAYRES-SUR-ESSONNE

Découverte botanique, observation des oiseaux caractéristiques. Au crépuscule, écoute du chant des engoulevants. Rendez-vous gare de Maisse l'après-midi (fin à 22h30). Société Nationale de Protection de la Nature au 01 43 20 15 39. 7 € et 10 €.

SEPTEMBRE 2006-JUILLET 2007 BASE DE BUTHIERS

14 journées pour définir un mode d'emploi de découverte des plantes : description et observation élémentaire, organisation du règne végétal, principales familles... Animateur : Joseph Menes. Le samedi (dates non définies), de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h. 266 € par personne. Soc.Nationale de Protection de la Nature au 01 43 20 15 39.

APPEL A PROJETS ARTISTIQUES

Le Parc naturel régional du Gâtinais français lance un appel à projets pour l'année 2006, afin de soutenir des actions de création artistique originales. Clôture des dépôts de candidatures : 30 juin 2006. Yannick Le Chaudélec, Tél. : 01 64 98 73 93 ou y.lechaudelec@parc-gatinais-francais.fr



Gâteau aux carottes et au miel du Gâtinais

Préparation : 20 minutes

Cuisson : environ 1 heure

Ingrédients (pour 6 personnes)

- 250 g de carottes râpées
- 100 g de miel du Gâtinais
- 75 gr de sucre roux
- 3 œufs
- 60 g de noisettes concassées
- 125 g de beurre fondu
- 200 g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 1/2 cuillère à café de cannelle

Préparation

Préchauffer le four au thermostat 5 à 6 (150 °C).

Fouetter les œufs avec le sucre, puis avec le miel liquide. Quand le mélange augmente de volume et devient mousseux, ajouter peu à peu la farine et le beurre fondu tout en fouettant, puis la cannelle, la levure et enfin les carottes râpées et les noisettes concassées, toujours en continuant de battre le mélange.

Verser dans un moule à cake et faire cuire environ 1 heure.

Laisser tiédir avant de démouler.

Les 57 communes du Parc

ACHÈRES-LA-FORÊT	01 64 24 40 11	CERNY	01 69 23 11 11	LA-CHAPELLE-LA-REINE	01 60 74 96 01	SAINTE-FARGEAU-PONTHIERRY	01 60 65 20 20
AMONVILLE	01 64 24 31 55	CHAILLY-EN-BIÈRE	01 60 66 43 41	LA-FERTÉ-ALAIS	01 69 90 88 44	SAINTE-GERMAIN-SUR-ECOLE	01 64 38 02 81
AUVERS-SAINT-GEORGES	01 60 80 34 01	CHAMARANDE	01 60 82 20 11	LARCHANT	01 64 28 16 17	SAINTE-MARTIN-EN-BIÈRE	01 64 38 01 05
BARBIZON	01 60 66 41 92	CHAMPUCIEL	01 64 99 72 75	LE VAUDOÛ	01 64 24 50 10	SAINTE-SAUVEUR-SUR-ECOLE	01 60 66 11 36
BAULNE	01 64 57 60 71	COURANCES	01 64 98 41 09	MAISSE	01 64 99 47 26	SOISY-SUR-ECOLE	01 64 98 00 01
BOIGNEVILLE	01 64 99 40 07	COURDIMANCHE-SUR-ESSONNE	01 64 99 53 95	MILLY-LA-FORÊT	01 64 98 80 07	TOUSSON	01 64 24 76 10
BOISSISE-LE-ROI	01 60 65 44 00	DAMMARIÈRES-LÈS-LYS	01 64 87 44 44	MOIGNY-SUR-ECOLE	01 64 98 40 14	URY	01 64 24 41 02
BOISSY-LE-CUTTÉ	01 64 57 76 76	DANNEMOIS	01 64 98 41 23	MONDEVILLE	01 64 98 31 03	VAYRES-SUR-ESSONNE	01 64 57 90 19
BOULANCOURT	01 64 24 10 34	D'HUISSON-LONGUEVILLE	01 69 23 10 10	NOISY-SUR-ECOLE	01 64 24 51 15	VIDELLES	01 64 98 32 09
BOURAY-SUR-JUINE	01 69 27 44 36	FLEURY-EN-BIÈRE	01 64 38 02 20	ONCY-SUR-ECOLE	01 64 98 81 40	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	01 60 80 42 25
BOUTIGNY-SUR-ESSONNE	01 64 57 90 10	FROMONT	01 64 24 07 51	ORPÈVE	01 60 66 10 23	VILLIERS-EN-BIÈRE	01 64 79 50 25
BUNO-BONNEVAUX	01 64 99 48 87	GIRONVILLE-SUR-ESSONNE	01 64 99 52 18	PERTHES-EN-GÂTINAIS	01 60 65 83 00	VILLIERS-SOUS-GREZ	01 64 24 21 03
BURCY	01 64 24 07 62	GUERCHEVILLE	01 64 24 07 76	PRINGY	01 64 24 20 29	NANTEAU-SUR-ESSONNE	01 64 24 11 15
BUTHIERS	01 64 24 14 15	GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE	01 64 57 61 48	RECLOSES	01 64 24 07 03	PRUNAY-SUR-ESSONNE	01 64 99 52 17
CÉLY-EN-BIÈRE	01 64 14 24 34	JANVILLE-SUR-JUINE	01 69 27 40 13	RUMONT	01 64 24 07 03		
+ 7 COMMUNES ASSOCIÉES :		BOISSY-AUX-CAILLES	01 64 24 58 09	CHAMPNOTTEUX	01 64 95 85 54		
ARBONNE-LA-FORÊT	01 60 66 44 16	BROUY	01 64 99 59 73	MESPUITS	01 64 95 85 54		